



Saint Ferréol, le 25 février 2020

ORDRE DU JOUR

RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 04 mars 2020
à 20 heures 30
en salle du Conseil Municipal

Ordre du jour :

FINANCES LOCALES : Décisions budgétaires

1. **Comptes de gestion 2019** : Budget principal, Eau, Forêts (*sous réserve de sa transmission par la Trésorerie avant le 3 mars 2020*)
2. **Compte administratif 2019** : Budget principal, Eau, Forêts (*sous réserve de la réception des comptes de gestion 2019 transmis par Trésorerie avant le 3 mars 2020*)
3. **Affectation des résultats** : Budget principal, Eau, Forêt (*sous réserve du vote du Compte administratif*)
4. **Vote des budgets primitifs 2020** : Budget Principal, Budget Annexe de l'Eau, Budget Annexe Forêts

FINANCES LOCALES : Fiscalité

5. **Vote des taxes directes locales 2020** (*sous réserve de la réception des états 1259*)

FINANCES LOCALES : Subventions

6. Subventions aux associations pour 2020

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES



Le Maire
Philippe PRUD'HOMME